

Permis d'exploitation d'une licence de débit de boisson renouvellement

NOUVEAUTÉ

A DISTANCE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Vérifier les connaissances actuelles

Programme

Vérifier la conformité des pratiques professionnelles avec les règles actuelles

Quiz de début de formation

Mettre à jour les connaissances sur les droits et publications attachés à l'exploitation d'un débit de boissons

Identifier les principales obligations légales et réglementaires depuis le précédent

- Vente d'alcool
- Protection des mineurs
- Prévention de l'ivresse publique
- Horaires et affichage
- Accessibilité et lutte contre les discriminations

Questions / réponses avec le formateur

Analyser des situations concrètes à risque ou non conformes, et proposer des ajustements.

Étude de cas inspirés de situations réelles

Quiz final de validation des connaissances

Les points forts de la formation

- Intégration des dernières évolutions réglementaires et des bonnes pratiques.
- Centre de formation agréé par la préfecture
- Le permis d'exploitation est valable 10 ans. Il est ensuite renouvelable en effectuant une nouvelle formation de 7 heures.

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Créateur ou repreneur, futur exploitant d'un restaurant, brasserie, café, bar, hôtel ou discothèque

Durée

7 Heures dont 1 Jour en centre

Tarif(s) net de taxe

295 € par stagiaire

Adresse

Site de Saint-Malo 66 avenue de Marville, 35400 Saint Malo

https://www.cci-formationbretagne.fr/ille-et-vilaine

Les conditions d'admission

Prérequis

Être titulaire du Permis d'exploitation initial depuis 10 ans (une copie de votre permis d'exploitation initial vous sera demandée pour valider votre inscription)

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Vérifier la conformité des pratiques professionnelles avec les règles actuelles. Identifier les principales obligations légales et réglementaires depuis le précédent permis. Analyser des situations concrètes à risque ou non conformes, et proposer des ajustements.

▶ PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Evaluation des compétences pour la délivrance du CERFA Permis d'exploitation du Ministère de l'Intérieur sous forme de quiz. pour obtenir le permis d'exploitation auprès de la mairie ou préfecture, vous devez: Avoir 18 ans ou être mineur émancipé Ne pas être sous tutelle Ne pas avoir été condamné pour crime ou l'un des délits du proxénétisme. Dans ce cas, l'incapacité est perpétuelle (interdiction à vie). Ne pas avoir été condamné à une peine de prison pour (notamment) vol, recel, infraction en matière de stupéfiant. Dans ces cas, l'incapacité dure 5 ans et cesse en cas de réhabilitation

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'application concrètes par de nombreux exercices

► A DISTANCE

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Evaluation des compétences pour la délivrance du CERFA Permis d'exploitation du Ministère de l'Intérieur sous forme de quiz. pour obtenir le permis d'exploitation auprès de la mairie ou préfecture, vous devez: Avoir 18 ans ou être mineur émancipé Ne pas être sous tutelle Ne pas avoir été condamné pour crime ou l'un des délits du proxénétisme. Dans ce cas, l'incapacité est perpétuelle (interdiction à vie). Ne pas avoir été condamné à une peine de prison pour (notamment) vol, recel, infraction en matière de stupéfiant. Dans ces cas, l'incapacité dure 5 ans et cesse en cas de réhabilitation

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'application concrètes par de nombreux exercices

Les sessions

Saint Malo

 A distance : 1er décembre 2025



Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



GANDOURINE Marie

Marie.GANDOURINE@ille-et-vilaine.cci.fr

